

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothétique :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Déclaration de Maladie *facture
rendez
c*
Nº P19-0044072
NP = 17230

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1247

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : HAMDI Ahmed

Date de naissance : 21-12-1947

Adresse : El Ayna

Tél. : 300 386 904

Total des frais engagés : 800

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 21/11/2019

Nom et prénom du malade : HAMDI Ahmed Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 21/11/2019

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/11/19	100	CD + CC	3000	GSMS 0999995 DENTALOGIC 2019

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ROMANDIE SA Dr. Abdelfattah BEN ROMDHANE Rés. Romandie 1 - 1011 356 62 30 Tél: 05 22 36 62 30	21/11/19	284,90

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. Abdelfattah BEN ROMDHANE Rés. Romandie 1 - 1011 356 62 30 Tél: 05 22 36 62 30	21/11/19	CD + CC	3000
	22.11.19	CD + CC	855,80 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux	
				MONTANTS DES SOINS	
DEBUT D'EXECUTION				FIN D'EXECUTION	
DETERRMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE					
H	25533412 00000000	21433552 00000000			COEFFICIENT DES TRAVAUX
D	00000000	00000000			
B	35533411 00000000	11433553 00000000			
MONTANTS DES SOINS					
DATE DU DEVIS					
DATE DE L'EXECUTION					
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS					
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION					

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Abdessamad Dahreddine
**Spécialiste des Maladies du Cœur
 et des Vaisseaux**
 Diplômé en Cardiologie Interventionnelle
 à l'Université Paris XII
 Ancien chef d'Unité de Cathétérisme
 Cardiaque à l'Hôpital Avicenne de Rabat



الدكتور عبد الصمد ظهر الدين
أخصائي في أمراض القلب والشرايين
 حائز على دبلوم قسطرة القلب
 و الشرايين بجامعة باريس
 رئيس سابق لقسم قسطرة القلب و الشرايين
 بمستشفى ابن سينا بالرباط

Casablanca, le 21.11.2019

PER.:01 19E002
 LOT : 19E002
 KARDEGIC 75 MG
 SACHETS B30
 P.P.V : 30DH70
 6 118000 061847

Mr HAMDI Ahmed



PER.:01 19E002
 LOT : 19E002
 KARDEGIC 75 MG
 SACHETS B30
 P.P.V : 30DH70
 6 118000 061847



PER.:01 19E002
 LOT : 19E002
 KARDEGIC 75 MG
 SACHETS B30
 P.P.V : 30DH70
 6 118000 061847

1 KARDEGIC 75 mg pdre p sol buv : 30Sach

97,60x3 1 sachet à midi, pendant 3 mois. 97,60

2 REDLIP 20MG CP

384,90 1 comprimé le soir, après le repas, pendant 3 mois.

97,60

97,60

97,60



*Dr. A. DAHREDDINE
 Cardiologue Interventionnel
 Casablanca
 GSM: 06 66 54 35 06*

BILAN BIOLOGIQUE

Le :

Nom/Prénom : HAFIDI Ahyed Age : Sexe : H F

Hématologie

- NFS
- Plaquettes
- VS
- CRP
- Hémoculture + Antibiogramme

Bilan martial

- Fer sérique
- CTF
- Ferritine
- Transferrine

Hémostase

- Temps de prothrombine
- TCK
- Fibrinogène
- INR

Bilan glycémique

- Glycémie à jeun
- HGPO
- Hémoglobine glyquée

Ionogramme sanguin

- Na⁺
- K⁺
- Cl⁻
- Ca⁺⁺
- Phosphore
- Mg⁺⁺
- Bicarbonates (HCO₃⁻)
- Urée
- Crétinine
- Acide urique

Examen des urines

- Protéinurie des 24h
- ECBU + Antibiogramme

Autres :

Fonction hépatique et enzymologie

- Amylasémie
- Bilirubine libre et conjuguée
- Phosphatases ACIDES
- Phosphatases Alcalines
- Lactate Déshydrogénase LDH
- Transaminases ASAT, ALAT
- Gamma-GT
- CPK (Créatine Phosphokinase)
- Troponine
- Electrophorèse des protéines EPP

Sérologie et immunologie

- TPHA-VDRL
- Hépatite B
 - Antigène Hbs
 - Anticorps Anti-Hbs
 - Anticorps Anti-Hbc
 - Anticorps Anti-Hbe
- Hépatite C
 - Anticorps Anti-HVC
- Sérologie Toxoplasmose
- Sérologie Rubéole
- Facteur Rhumatoïde (Latex, Waaler Rose)
- Anticorps anti-nucléaires
- Anticorps anti-DNA natif
- ASLO
- Dosage du complément
- Serologie HIV

Examen parasitologique des selles + Coproculture

-

11/01/2013

Bilan lipidique

- Cholestérol total
- Cholestérol HDL
- Cholestérol LDL
- Triglycérides

Groupage sanguin et AC irréguliers

- ABO
- Rhésus
- RAI

Bilan de la fonction thyroïdienne

- T3
- T4
- TSH

Bilan de la fonction rénale

- Crétinine
- Urée plasmatique

Exploration de la prostate

- PSA

Enzymes musculaires

- LDH
- CPK
- CPK-mb

Ionogramme urinaire

- Ca⁺⁺
- Phosphore
- Na⁺
- K⁺
- Cl⁻
- Urée
- Crétinine

22.11.13
Laboratoire SENTISSI
Dr. Abdelfattah SENTISSI
Casablanca 54350
Tunisie II - Tour 2 - C38
T: 250 / 39 64 13

CSN: 0666
A. DAHREDDINE
Parasitologue intraventitionnel

Dr. Abdessamad Dahreddine

Spécialiste des Maladies du Cœur
et des Vaisseaux

- Diplômé en Cardiologie Interventionnelle
à l'Université Paris XII
- Ancien chef d'Unité
de Cathétérisme Cardiaque
à l'Hôpital Avicenne de Rabat



Casablanca, le

- الدكتور عبد الصمد ظهر الدين
أخصائي في أمراض القلب
والشرايين
- حاصل على دبلوم قسطرة القلب
والشرايين بجامعة باريس
 - رئيس سابق لقسم قسطرة القلب والشرايين
بمستشفى ابن سينا بالرباط

FACTURE

- Nom et Prénom : HAMDI AHMED.....
- Médecin traitant : Dr. Dahreddine.....
- Acte :Examen.....
- Total :8000 Dhs.....

Signé :
Dr. A. DAHREDDINE
Cardiologue Interventionnel
Casablanca
GSM: 0666 54 35 06



Laboratoire d'Analyses Médicales Sentissi

Dr A. SENTISSI
Pharmacien Biologiste



Ancien Interne CHU de Toulouse
Spécialisé en Hématologie, Biochimie
Bactériologie, Parasitologie, Pathologie Médicale
D.U. Assurance Qualité en B.M.

FACTURE N° : 1911220013
ICE :001578364000055

Casablanca le 22-11-2019

Mr Ahmed HAMDI

Demande N° 1911220013
Date de l'examen : 22-11-2019

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
PS	Prélèvement sang adulte	E25	E
	Cholestérol-LDL	B40	B
	Vitamine D 25-OH (D2+D3)	B450	B
	CHOLESTEROL	B30	B
	TRIGLYCERIDES	B60	B
	Cholestérol-HDL	B40	B

Total des B : 620

TOTAL DOSSIER : 855.8 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : huit cent cinquante-cinq dirhams
quatre-vingts centimes

Rés. Rui. 05 22 30
Laboratoire SENTISSI
Dr. Abdelfatah SENTISSI
Rés. Romandie II - Tour 2 - Casa
Tél.: 05 22 36 62 50 / 05 22 39 64 15
INPE: 093000271

Laboratoire d'Analyses Médicales Sentissi

Dr A. SENTISSI
Pharmacien Biologiste



Ancien Interme CHU de Toulouse
Spécialisé en Hématologie, Biochimie
Bactériologie, Parasitologie, Pathologie Médicale
D.U. Assurance Qualité en B.M.

Code Patient : 1212040004
Date de l'examen : 22-11-2019

Mr Ahmed HAMDI
Réf : 1911220013
Prescription : DR Abdessamad DAHREDDINE

BIOCHIMIE SANGUINE GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE

			02-03-2017
Cholestérol total (Enzymatique)	1.51 3.9	g/l mmol/l	(1.30-2.00) (3.4-5.2)
HDL-Cholestérol	0.58 1.50	g/l mmol/l	(0.40-0.75) (1.04-1.94)
LDL-Cholestérol (calculé selon la formule de Friedwald)	0.75 1.94	g/l mmol/l	(<1.60) (<4.14)
Interprétation du LDL-Cholestérol:			0.91
– LDL-Cholestérol 0.70 à 1,00 g/l : valeur optimale,			
– LDL-Cholestérol entre 1,00 et 1,60 g/l: valeur limite ,			
– LDL-Cholestérol > à 1,60 g/l: valeur à risque élevé.			
Triglycérides	1.02 1.16	g/l mmol/l	(0.40-1.50) (0.46-1.71)
25-OH-Vitamine D (D2+D3) (LIAISON-DIASORIN)	27.10 67.75	ng/ml nmol/l	39.28

Déficience en vitamine D si taux < à 10 ng/ml
Taux minimal pour la santé osseuse entre 20 et 30 ng/ml
Taux souhaitable pour la santé osseuse de 30 à 100 ng/ml
Toxicité si supérieur à 100 ng/ml.

Demande validée biologiquement par : Dr. SENTISSI Abdelfattai

Laboratoire SENTISSI
Dr. Abdelfattah SENTISSI
Rés. Romandie II - Tour 2 Casab
Tél.: 05 22 36 62 50 / 05 22 39 64 15

Dr. Abdessamad Dahreddine
Spécialiste des Maladies du Cœur
et des Vaisseaux
Diplômé en Cardiologie Interventionnelle
à l'Université Paris XII
Ancien chef d'Unité de Cathétérisme
Cardiaque à l'Hôpital Avicenne de Rabat



الدكتور عبد العزiz داهر الدين
أخصائي في أمراض القلب والشرايين
حاصل على دبلوم قسطرة القلب
والشرايين بجامعة باريس
رئيس سابق لقسم قسطرة القلب و الشرايين
بمستشفى ابن سينا بالرباط

Casablanca, le

22/11/20

**COMPTE RENDU D'ECHOGRAPHIE DOPPLER
COULEUR VASCULAIRE CERVICALE**

Nom : HAMDI Prénom : AHMED

TECHNIQUE :

* Examen réalisé en écho doppler pulsé et couleur à l'aide d'une sonde de 7.5MHz.

RESULTATS :

* Les axes artériels carotidiens primitifs internes et externes sont perméables et présentent une courbe vélocimétrique et une analyse spectrale normales.

* Les index de résistance et les vitesses systoliques au niveau des axes Carotidienne présentent des valeurs normales ; les vitesses systolique sont Inférieurs à 100cm /s.

A DROITE :

Artère carotide primitive libre de sténose

Sténose modérée calcifiée de l'artère carotide interne

Carotide externe libre de sténose

Tronc artériel brachiocéphalique libre de sténose

L'artère vertébrale et sous clavière sont perméables et présentent un flux avec un sens physiologique .

A GAUCHE :

Artère carotide primitive libre de sténose

Sténose légère calcifiée de l'artère carotide interne

Artère carotide externe libre de sténose

L'artère vertébrale et sous clavière sont perméables et présentent un flux avec un sens physiologique

CONCLUSION :

Sténose modérée calcifiée de la CID et sténose légère calcifiée de la CIG sans retentissement hémodynamique.

Dr. A. DAHREDDINE
Cardiologue Interventionnel
Casablanca
GSM : 066 5435 06

رواق عبد المؤمن 202، شارع عبد المؤمن، رقم 32 - الدار البيضاء

الهاتف : 06 66 54 35 06 - 06 88 16 06 51 - 05 22 86 04 63 - الفاكس : 05 22 25 64 55 - المستجدلات : 05 22 25 64 55

Galerie Abdelmoumen 202, Bd. Abdelmoumen, (Entre sol N° 32) - Casablanca - Tél.: 05 22 86 04 63
: 06 88 16 06 51 - Fax : 05 22 25 64 55 - Urgence : 06 66 54 35 06 - E-mail : dahreddineabdessamad@gmail.com

Resultats mesures:

QRS	ms
QT/QTcB	ms
PQ	ms
P	ms
RR/PP	/
P/QRS/T	/
QTD/QTcBD	ms
Sokolow	mU
NK	

Interpretation:

rapport non confirmé.

